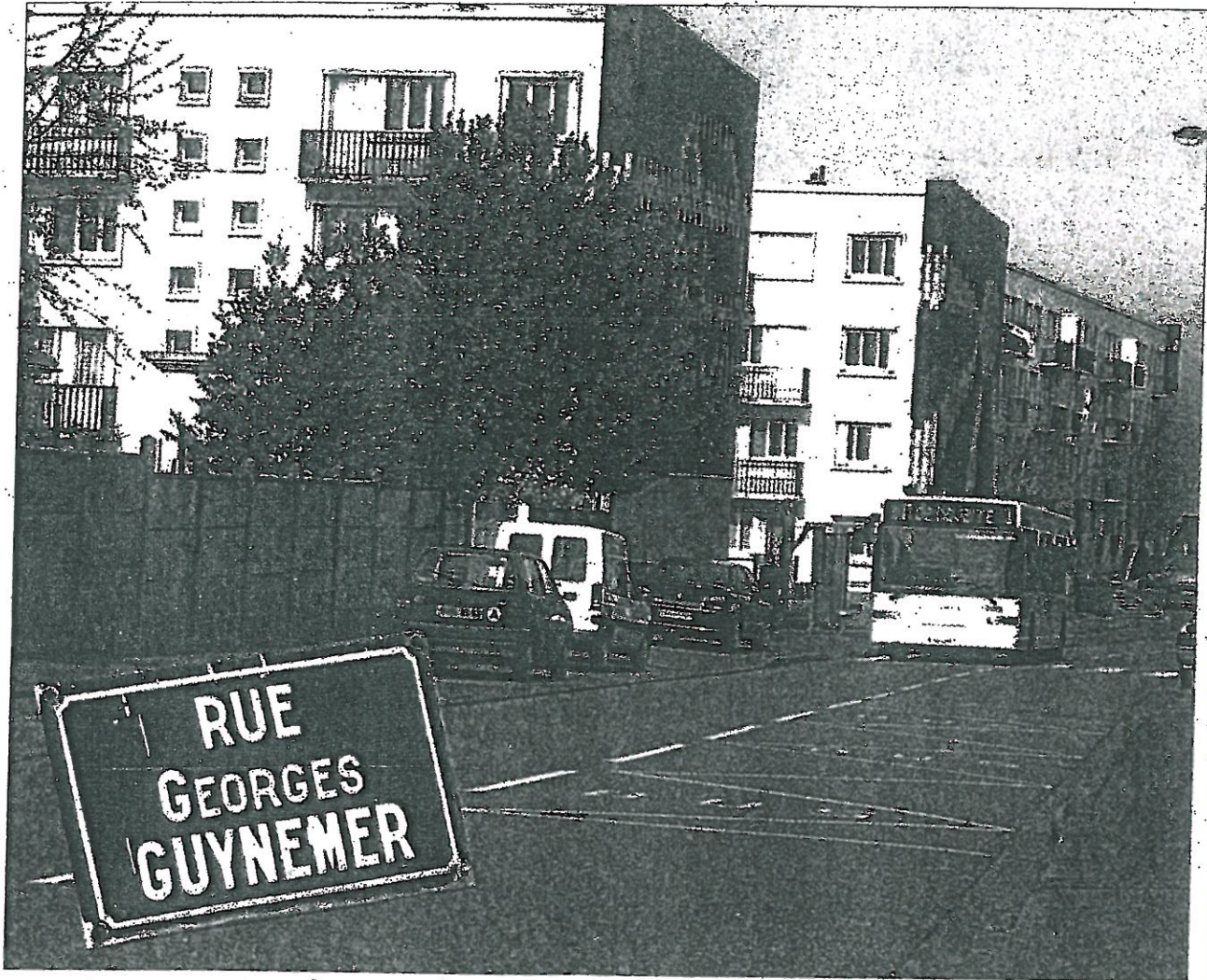


20.11. du 19
avr. 2005
▼ A COURTEILLE

20.8.9
- P. 9

La rue de la misère



Parfois baptisée «la rue de la Soif», la rue Guynemer à Alençon est surtout celle de la misère. Elle va être réhabilitée. En attendant, rencontre avec les habitants.
Lire page 8.

UN PROJET DE RÉHABILITATION À L'ÉTUDE

Rue Guynemer, rue de la misère

La rue Guynemer, dans le quartier de Courteille à Alençon, est tristement connue sous un autre nom, moins historique et plus imagé : la rue de la Soif. De vastes travaux y sont envisagés par la Ville. Quelle est aujourd'hui la vie au quotidien dans cette rue ? Rencontre avec des habitants.

La rue Guynemer est très souvent citée au tribunal ou au commissariat pour des problèmes de voisinage, des violences ou des petits trafics en tout genre, le tout le plus souvent sur fond d'alcool. Plusieurs centaines d'habitants vivent dans les appartements sociaux de cette rue. Un quotidien souvent difficile. « Quand je donne mon adresse, je dis la rue de la Soif, tout le monde comprend », expliquait une femme qui rentrerait chez elle en fin d'après-midi. « Et c'est pire l'été, il commence à faire chaud et les gens ont soif, alors ils boivent et pas de l'eau ».

Les habitants s'accordent à dire que les problèmes ne sont pas dispersés dans toute la rue mais dans certaines entrées, et vont et viennent en fonction des emménagements et déménagements. Un seul gardien s'occupe des 33 entrées et des 256 logements de la rue Guynemer, et ce depuis onze ans, Tony Fourrey.

«Gardien rue Guynemer n'est pas de tout repos»

Il intervient régulièrement, le plus souvent pour des problèmes de voisinage. « C'est par période. Quand je suis arrivé, c'était chaud, il n'y a pas si longtemps, des individus squattaient les halls, c'est mieux aujourd'hui ». Les bagarres ne sont pourtant pas une exception, « le plus souvent, ils se sont drogués ou ont bu ». Gardien rue Guynemer n'est pas un métier de tout repos. Les incivilités et les insultes ne sont pas rares. La femme de ménage, qui travaille dans le quartier depuis plus de dix ans, en a aussi beaucoup



Tony Fourrey est gardien depuis onze ans

vu : « il y a une femme qui balance tous ses déchets par la fenêtre : il y a de tout, ça va des couches aux carcasses de volaille ».

Une grande partie des habitants du quartier est sans emploi, « ce sont soit des anciens, soit des chômeurs », précise le gardien. « Ça arrive qu'on se fasse traiter de fainéant par des gens qui ne travaillent pas ».

«Quand on habite ici on est catalogué»

Globalement, la situation des habitants du quartier est difficile. Dans le hall 14, Carole, 27 ans, est sans emploi et élève seule ses trois enfants de 6 ans, 4 ans et 18 mois. « J'habite ici depuis six ans. Mon mari s'est suicidé l'an dernier ». Elle a demandé à partir de ce logement qui lui rappelle trop de souvenirs. Elle attend encore. « On sait quand on arrive ici. Pour repartir, il ne faut pas être pressé ». On lui a proposé un logement au troisième étage.

« Avec trois enfants et sans ascenseur, c'est impossible ». Elle l'a refusé, depuis... rien. Elle refuse l'étiquette qu'on lui attribue quand elle dit qu'elle habite la rue Guynemer. « Quand on habite ici, on est catalogué, mais on n'est pas tous pareils ». Elle refuse que ses enfants grandissent dans ce quartier. « Je ne veux pas qu'ils voient des jeunes qui s'alcoolisent tous les jours et qui s'insultent ; comment voulez-vous rattraper l'éducation derrière ? ». Une autre habitante, présente depuis un an, est relativement satisfaite. « J'arrive du quartier de Perseigne et je préfère vivre ici, je suis plus au calme depuis que je suis là ». Elle est femme au foyer et soigne son mari malade.

Quelques mètres plus loin, dans le hall 20, Marie-Thérèse reçoit son aide-soignante. À 78 ans, elle connaît la rue par cœur. « J'y suis arrivée en 1966 avec mon mari ». Elle habitait au dernier étage et elle a habité tous les étages pour vivre désormais au rez-de-chaussée. « Au début, c'était bien, on s'aidait, c'était main dans la main, maintenant



Les bâtiments datent des années 1950

c'est chacun pour soi ». Elle souffre du bruit dans les escaliers et, depuis la mort de son mari il y a deux ans, elle pense à partir. « Quand mes petits-enfants viennent de Caen, ils me disent : mémé, ton quartier, ça ne s'arrange pas ».

Julie HURISSE



Carole élève seule ses trois enfants

Bientôt réhabilitée ?

La rue Guynemer est un ensemble de 25 logements sociaux, projetés d'origine dans les années 1950 et terminés en 1959. Avec un vieillissement et un délabrement important, la ville d'Alençon a déposé un projet dans le cadre de la loi Borloo à l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) concernant le quartier. Les travaux sont difficiles. Elle a de grandes chances d'obtenir les fonds pour mener à bien les réhabilitations qui concernent, entre autres, la rue Guynemer. Cependant, cette rue l'a été certains bâtiments ne permet pas d'envisager une réhabilitation, c'est pour quoi nous

pensons une reconstruction », explique Pierre Vielle, maire-adjoint. Si le projet est accepté, il sera mené sur cinq ans et cela ne sera pas un luxe. Les habitants pointent tout le manque de travaux faits dans leurs appartements et leurs bâtiments.

De gros travaux avaient été réalisés en 1983 et 1984 et la modernisation du chauffage est en cours depuis 2003 par hall, mais les bâtiments sont vétustes. Certains balcons s'effritent et les cloisons fines n'aident pas aux bonnes relations de voisinage. Les habitants attendent avec impatience que le projet leur soit présenté, quand il sera accepté.

DOMINIQUE A PASSÉ SON ENFANCE DANS LE QUARTIER «Mes grands-parents ont essuyé les plâtres de la Cité Million»

Figure du quartier, Dominique Demaine est une enfant de la rue Guynemer. « Mes grands-parents sont arrivés dans le quartier il y a 48 ans. Ils ont essuyé les plâtres de la Cité Million. On l'appelait comme ça car les logements valaient un million, c'est en tout cas ce que disait mon grand-père ». Elle y a passé son enfance où elle a été élevée en grande partie par ses grands-parents. « C'était à l'époque un quartier calme de familles nombreuses avec 5, 6, 7, 8 enfants. On jouait tous ensemble, sans injure ni coup ». Elle est partie une dizaine d'années et est revenue à Alençon. « J'ai choisi la rue Guynemer, je suis revenue au 30, dans le hall du gardien ». Elle sait que son quartier est difficile. « Ça dépend des moments, c'est toujours un peu les mêmes qui sont en cause et parfois ils sont en prison, alors ça devient plus agité quand ils en sortent ». Sur son palier, elle a affiché un petit mot : « Les crachats sont intolérables, à chacun ses microbes ». Elle ne mâche pas ses



Dominique (à droite) est revenue vivre dans le quartier où elle a passé son enfance

mots mais choisit systématiquement le dialogue. « Je préfère parler que taper. Si les gens travaillaient, il y aurait moins de conflits ». À 43 ans, elle élève seule ses quatre enfants de 18, 15, 9 et 5 ans. Elle travaille comme aide à domicile auprès des personnes âgées. Elle dénonce le manque de structures culturelles dans le quartier. « Il n'y a qu'une aire de jeux pour tous les immeubles et dans le

casées, on a beau gendarme, on nous rit au nez ». Elle sait pourtant que dans la rue, même si l'entente n'est plus la même, qu'à l'époque de sa jeunesse, « les gens savent se donner la main quand il y a vraiment besoin. C'est normal de se rendre service entre voisins, c'est comme dire bonjour... » Elle ne quitterait le quartier que si on lui proposait un pavillon : « J'y suis attaché à mon quartier, j'y ai roulé ma bosse ».

UN LIEU DE VENTE ET DE RENCONTRE

La Redingote présente dans le quartier depuis six ans



Marcelle (à droite) travaille à la boutique rue Guynemer depuis six ans

Une boutique de l'association Agir-La Redingote, qui vend des vêtements à bas prix, est installée dans le quartier depuis 1999 et les clients sont au rendez-vous. Marcelle en est à la tête depuis sa création et elle connaît par leur prénom une partie des habitantes de la rue. « Il y a des gens qui ne viennent ici que pour discuter, mais ce n'est pas

grave, je suis aussi là pour ça ». Elle est témoin des difficultés de certains habitants. « Je sais quand les allocations sont arrivées car certaines personnes réservent des vêtements et viennent les chercher à ce moment-là. Si on ne leur rend pas ce service, qui le fera ? ». Elle sait que c'est un quartier où beaucoup de personnes sont sans emploi. « Des gens me demandent si je n'ai

pas peur avec la caisse. En six ans, il n'est jamais rien arrivé et il est rare qu'on ait des clients désagréables ». Il est possible que dans le cadre d'une restructuration, la boutique de la Redingote, rue Guynemer, ferme à la fin des vacances mais la décision n'est pas encore prise définitivement. Cette boutique manquerait sans nul doute à la population.

Le plan de rénovation urbaine approuvé

Après la ville d'Alençon, le conseil de la communauté urbaine a approuvé la mise en oeuvre du plan de rénovation urbaine. Avec les réserves de l'opposition.

Bien que moins impliqué que la ville d'Alençon, le conseil de communauté urbaine a aussi à se prononcer sur la mise en oeuvre du projet de rénovation urbaine concernant les quartiers de Perseigne et de Courteille. Les quatre conseillers d'opposition représentant la ville d'Alençon se sont abstenus, réitérant les arguments tenus lundi lors du conseil municipal, notamment « **le manque de concertation avec les habitants, la diminution des logements sociaux, la prise en compte insuffisante de la mixité sociale** ».

Réponse d'Alain Lambert : « **Pour la participation, on peut toujours faire mieux. La perfection est toujours plus facile quand on est dans la minorité. Ceux qui votent pour ont plus de mérites que les autres. 84 millions d'euros, ça ne se trouve pas comme ça dans le pas d'un cheval** ».

Les autres décisions

Service d'appui à la création d'entreprises en zone franche urbaine d'Alençon.

L'objectif de ce service est de faire émerger des projets issus de la population habitant la zone franche et éloignée du monde du travail. L'idée pour la première année est de faire émerger dix projets. La gestion sera confiée à la Boutique de gestion et à la Maison de l'emploi et de la formation d'Alençon. La caisse de dépôts et consignations participera à raison de 15 000 € par an pendant trois ans. Le conseil a donné un avis favorable à l'exception de François Tollot (parti communiste) qui craint « **encore des installations d'opportunités pour bénéficier des avantages de la zone franche.** »

Subventions. Une subvention exceptionnelle de 25 000 € est accordée à l'association gérant le parc des expositions pour prise en charge d'un déficit d'exploitation sur l'année 2007. Subvention exceptionnelle aussi de 10 000 € pour la Luciole qui, compte tenu du retard dans les travaux de la nouvelle salle, a dû mettre en place une programmation musicale au cours du dernier trimestre.

Salle polyvalente à Lonrai. Le conseil a donné un avis favorable à l'octroi d'un fonds de concours de 319 000 € pour la réalisation d'une salle polyvalente dont le coût total est estimé à 1 100 000 € hors taxes.

Règlement intérieur des deux déchetteries. Le conseil a adopté un nouveau règlement intérieur qui tient compte de nouvelles mesures prises récemment : la modification des horaires, le tri pour le polystyrène, l'obligation d'apposer une vignette d'accès sur son véhicule et enfin la mise en place d'une vidéosurveillance, cela au vu des nombreux actes de vandalisme observés sur les deux déchetteries.

Réunions. Prochaines réunions du conseil de communauté urbaine les jeudis 14 février et 6 mars.

Place Publique à Courteille

« On est au courant de rien »

« Le but de la réunion est de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas forcément ». L'association Place Publique organisait une réunion dans les anciens locaux de la Redingote à Courteille, devenus les locaux de l'association Aides aux handicapés et familles en difficultés. Une trentaine d'habitants avait répondu à l'invitation. Leur sujet d'inquiétude majeur : la restructuration du quartier. « On entend qu'il va se passer des choses mais on n'est au courant de rien ». Les habitants s'inquiètent de ne rien voir avancer. Jean-José Lelièvre, conseiller municipal de la majorité, venu assister à la réunion, a admis qu'il y avait du retard



La trentaine de participants n'a pas caché son mécontentement de ne pas être informé de l'avancée des travaux dans le quartier

et a annoncé la nomination est où ? » demande une participante qui sera en charge du projet. « Et dans tout ça, la volonté des gens, elle

attendait on vit toujours là e même les petits travaux son arrêtés ». Les participants ont su dire l'attachement à leur quartier et l'inquiétude de se voir proposer d'être relégué ailleurs. « On a l'impression que les responsables veulent surtout l'extinction de la rue Guymener, ça fait plaisir à la sortie de l'autoroute » lance Philippe. Jean-José Lelièvre tempore : « la plupart des appartements ont été construits à la hâte dans les années 50, il faut autre chose qu'un coup de peinture ». Un habitante arrivée dans les années 1960 à Courteille dit son « attachement à la mixité du quartier, c'est ce qui en fait la richesse. Qu'on n'ôte pas la richesse ».

Les projets urbains adoptés en mai

Près de cinq cents logements neufs, mille logements réhabilités... Les quartiers de Courteilleet Perseigne profitent de la rénovation urbaine.

Le projet de rénovation urbaine devrait être adopté en mai. Il reste à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la fameuse Anru, de le valider. Les partenaires locaux, la ville et la communauté urbaine ainsi que les bailleurs sociaux, sont pressés de signer. D'autant plus que l'enveloppe financière s'est alourdie en quelques mois. Elle est passée de 85 à 95 millions d'euros : les dix millions en plus financeraient entre autres un programme de résidentialisation, c'est-à-dire des logements sociaux imitant du résidentiel à travers la création de parkings privatifs, d'espaces verts bien aménagés, un contrôle d'accès... « Rue Guynemer, nous aurons un beau projet architectural. Un concours a été lancé, le jury se réunira en juin », explique le maire, Christine Roimier.

Pour la collectivité, hormis la station d'épuration, cette rénovation urbaine représente « l'un des plus importants projets ». Alençon et la communauté urbaine financent 10 % du projet (soit 9,5 M€), l'Anru prend en charge 32 %, les bailleurs s'occupent de 50 % et le solde se partage entre conseils général, régional et Caisse des Dépôts.

Les bailleurs sociaux ne pouvaient pas laisser passer cette opportunité. « On prend les problèmes à bras-le-corps, les moyens sont en général dispersés », commente Michel Radigue, directeur du patrimoine de la Sagim qui déconstruit trois immeubles comprenant 162 logements à Perseigne. « Sans l'Anru, on n'aurait peut-être pas poussé aussi loin les travaux », confirme Régis Doliget, attaché de direction au Logis familial.

« Les démolitions sont financées, nous bénéficions de taux préférentiels pour les prêts et nous requalifions notre parc », se réjouit Henri Le Bras, directeur d'Orne Habitat, le bailleur le plus engagé dans le programme (44 millions d'euros). En plus de créations d'emplois pour rencontrer les habitants (lire ci-dessous) et étudier les relogements, l'Anru prévoit que chaque marché « est assorti de clauses d'insertion : on réserve 5 % du temps consacré aux travaux à l'emploi des gens du quartier demandeurs d'emploi », ajoute Régis Doliget.

« La rénovation urbaine peut avoir une incidence sur les loyers, note Michel Radigue. Mais l'augmentation du loyer devrait être compensée en partie par une baisse des charges, puisque les travaux généreront des économies de chauffage par exemple et par l'augmentation de l'allocation logement. » En tout, l'Anru prévoit la construction de 450 logements neufs à Alençon mais aussi dans d'autres communes de la communauté urbaine et la réhabilitation de 1 000 logements. Un programme à finaliser en 2012.

Florence LAMBERT.

Tous droits réservés : Ouest France

1B62815F7310FE06500002116E0EC19C7DFF78E9187FA48088

Diff. 781 033 ex. (source OJD)

XOFA 10/07/07

Rue Guynemer : le projet de rénovation urbaine présenté aux locataires

« On ne veut pas partir de la rue ! »

Chaudé ambiance que celle qui régnait dans l'amphithéâtre du collège Saint-Exupéry où le projet de rénovation urbaine de la rue Guynemer a été présenté aux locataires d'Orne Habitat.

Les locataires d'Orne Habitat de la rue Guynemer en ont appris davantage sur la rénovation urbaine qui va être conduite sur le quartier à l'occasion de la présentation du projet architectural par Alain Lambert et l'architecte, M. Breitmam, jeudi 5 juillet, dans l'amphithéâtre du collège Saint-Exupéry.

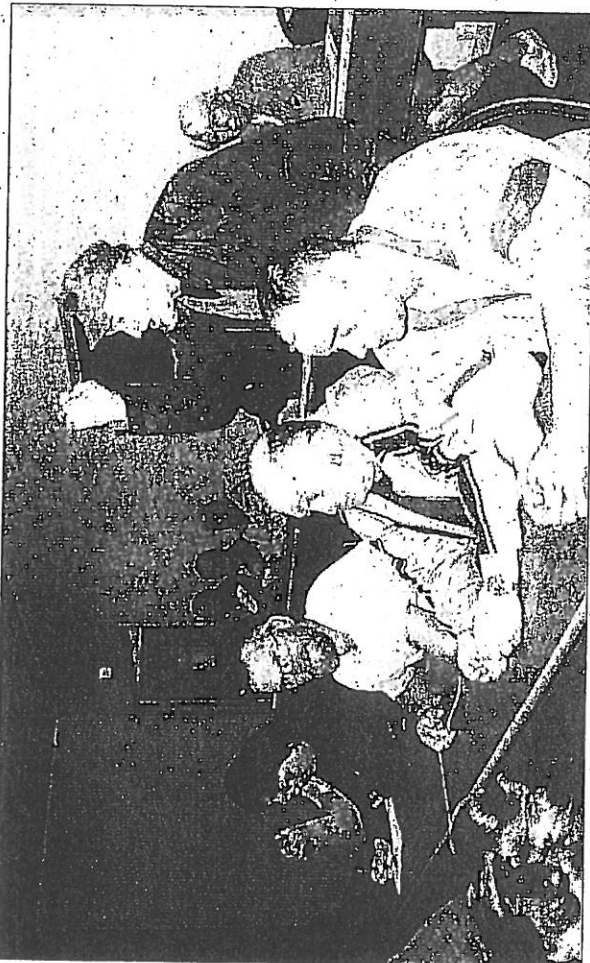
Ainsi, les appartements situés aux numéros 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17 et 19 de cette rue feront l'objet d'une réhabilitation. Les autres seront déconstruits.

Ce qui n'a pas manqué d'évoquer l'assistance. « Alors pourquoi avoir réalisé des travaux avant dans ces appartements ? C'est du pognon dépensé pour rien ! », a lancé un homme qui a confié « vivre dans cette rue depuis trente ans. Je vis ici, je ne partirai pas d'ici ».

« Pas des numéros »

Des trombes d'applaudissements ont alors résonné dans l'amphi, comme une approbation collective au souhait de ce locataire. « On ne veut pas partir de la rue Guynemer ! », a repris un père de famille d'une trentaine d'années. Nouvelles salves d'applaudissements.

Dans un brouhaha qui ne



Les locataires Orne-Habitat de la rue Guynemer ont affiché haut et fort leur souhait de ne pas vouloir quitter leur rue.

laisse guère d'espace à la parole, Alain Lambert a tenté une explication : « Pour être relogés, il faut partir un temps. On entend vous traiter comme des gens locataires et non pas comme des numéros ».

Céline Hodinot, l'une des deux conseillères sociales d'Orne Habitat recrutées pour accompagner les familles, souligne alors qu'elle va rencontrer individuellement les personnes concernées par le logement. « Si vous le souhaitez, vous pourrez

tous être relogés sur Perseigne... » Lapsus. Le tollé est général dans la salle. La jeune femme se reprend : « Sur Courteille ! » Un « oui » unanime accompagne alors les propositions.

« Dans 2 à 5 ans »

Une femme s'empare timidement de la parole. « J'ai habité Perseigne. Je ne veux pas y retourner. J'habite un appartement plus petit, rue Guynemer. Vous pouvez me reloger où vous

voulez sur Courteille mais pas au 4^e étage ». Un homme enchaîne : « Les travaux de réhabilitation sont payés par l'État donc par nous, les contribuables. On voit là comment on gaspille de l'argent sur le dos des contribuables ». Il fait face à l'assistance et demande, d'un geste de mains, de l'acclamer. Une Alençonnaise du quartier prend la balle au rebond : « Croyez-vous qu'on va vous reloger dans ce genre de bâtiment qui vous a été présenté ? Non ! ». Le ton monte de toutes

parts. « On ne veut pas être relogés avec des cas sociaux », entend-on dans la salle.

Henri Le Bras, directeur d'Orne-Habitat annonce alors que ces travaux « auront lieu, au mieux, dans les deux à cinq ans qui viennent », justifiant au passage « les travaux d'installation de chauffage central il y a 4-5 ans, à l'époque où on ne parlait pas encore d'Anru ».

« Attachés à leur quartier »

Chargée de recueillir les souhaits des habitants, Cécile Guittet, employée communautaire chargée de l'Anru, fait alors état de sa désagréable impression de ne pouvoir présenter les démarches à « des gens attachés à leur quartier ». Le tohu-bohu retombe. L'assistance est captée. S'engagent alors de seraines présentations.

Les souhaits des locataires, « adaptables selon l'évolution de la famille », le montant des loyers « proportionnels aux ressources », le logement temporaire pour certains « dont les charges de démenagement seront alors prises en charge à deux reprises » et surtout la future localisation des locataires à reloger ont été autant de thèmes abordés dans une ambiance plus détendue.

Henri Le Bras a également confirmé au successeur du

propriétaire de l'épicerie du quartier, que celle-ci serait conservée rue Guynemer et même agrandie.

« Il y a 137 ménages à reloger sur le secteur de Courteille dans le cadre du programme Anru. Cent logements seront reconstruits. Parallèlement, des logements vont se libérer. Si vous souhaitez rester sur Courteille, il n'y a donc aucun problème », a renchéri Cécile Guittet.

Réhabilitations en 2008

Certains ont souhaité obtenir un calendrier des travaux. Seule réponse donnée : « Une bonne partie des travaux de réhabilitation sera effectuée à l'été 2008 ».

Quant au programme de déconstruction, il reste encore à affiner. « L'ordre des bâtiments concernés n'est pas encore arrêté. L'opération ne va pas démarrer avant deux ans », a conclu Henri Le Bras.

Avant de quitter l'amphithéâtre quelque peu rassuré, sur des situations parfois très personnelles, les locataires de la rue Guynemer se sont vus remettre un guide du logement. Un premier, pas pour ces habitants qui rencontrent, de façon confidentielle, les conseillers des bailleurs et de la Communauté Urbaine.

Affaire à suivre, donc.



Paroles de lecteurs

L'Orne hebdo - BP 208
61006 Alençon Cedex

"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire" (Voltaire)

N'oubliez pas de laisser vos coordonnées, même si l'anonymat peut être préservé.

Les propos publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.



XOH 13/03/07 Rue Guynemer, la réponse du maire

Christine Roimier, maire d'Alençon, répond à M^{me} Mézière, présidente de la CLCV (OH du 6 mars) :
« Votre lettre ouverte appelant mon attention sur le projet de rénovation du secteur Guynemer m'est bien parvenue.

En préalable, je souhaiterais vous indiquer qu'il n'y a pas de retard pour rencontrer l'ensemble des locataires qui seront concernés par le projet. En effet la convention avec l'ANRU n'est pas finalisée, et fait encore l'objet de discussions, le Conseil municipal ne s'étant pas encore prononcé sur l'option d'aménagement d'ensemble de l'îlot Guynemer.

Certains logements de la Rue Guynemer ne répondent plus aux besoins et attentes des locataires, malgré de multiples opérations de réhabilitation. C'est pourquoi une opération de démolition-reconstruction est envisagée.

Qualité et compatibilité

La question du relogement est au cœur des échanges en cours avec l'ANRU ainsi qu'avec les organismes logeurs, avec pour objectif de proposer aux locataires qui sont concernés par des logements :

- Des logements de qualité, répondant à leurs besoins (surface, localisation...)
- Des logements compatibles avec leurs ressources : le reste du loyer à charge demeurera constant pour

la même surface de logement pour les ménages les plus modestes.

L'ensemble des partenaires concernés finalise actuellement une charte partenariale de relogement qui sera notamment présentée aux Conseils de concertation locative des bailleurs sociaux avant d'être communiquée aux locataires.

Concertation

La concertation avec les locataires fait partie intégrante du processus, de par la loi et la volonté des élus locaux. Cette démarche qui sera présentée dans la charte partenariale se fondera sur :

- l'organisation d'une réunion de concertation pour chacun des secteurs connaissant des projets de rénovation urbaine, avec la présentation du calendrier prévisionnel du projet ;
- l'organisation de visites individuelles auprès de chaque locataire, afin d'identifier ses besoins personnels, et de lui présenter ultérieurement des propositions de logement adaptées.

Je vous renouvelle la volonté de la Ville d'Alençon d'être présente aux côtés des bailleurs sociaux, des locataires et des associations qui les représentent pour conduire ensemble ce grand projet urbain ».

Christine Roimier (maire d'Alençon)

XOF 13/03/07

Des locataires de la rue Guynemer s'inquiètent

Depuis avril 2005, il est question de travaux de destruction rue Guynemer. Les locataires des HLM se demandent à quelle sauce ils vont être mangés.

En avril 2005, les habitants apprennent par la presse la destruction de certains immeubles de la rue Guynemer, à Courteille. Depuis le 18 mai 2005, au nom de ses habitants, Mauricette Mézières, présidente de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) se fend régulièrement d'une lettre qu'elle adresse à la mairie afin de s'informer sur le devenir des immeubles Orne Habitat de la rue Guynemer (254 logements, 33 halls d'entrée). « La dernière lettre date du 1^{er} mars, dit-elle, et je demandais à la mairie de nous éclairer légitimement sur l'avenir des immeubles de la rue Guynemer. Les habitants s'inquiètent et demandent une grande concertation avec les organismes logeurs et la mairie. C'est très long, trop long ! » Après divers échanges épistolaires, en mars 2006, Mauricette Mézières recevait une lettre de Christine Roimier lui indiquant qu'il fallait attendre, que la présentation du dossier auprès de l'agence nationale de rénovation urbaine est une longue et complexe procédure.

Le 9 janvier dernier, une réunion a eu lieu au collège Saint-Exupéry afin de présenter les projets principaux aux partenaires et aux acteurs du quartier de Courteille. Les locataires s'attendaient à y être invités. En fait, Christine Roimier entend finaliser le dossier avant cette rencontre.

« Nous, les habitants, n'avons pas été invités, commente Dominique Demaine, née dans le quartier. Ici, c'est mon fief. Nous voulons connaître le devenir de notre



Ces habitantes de la rue Guynemer s'inquiètent du devenir des travaux dans leur quartier.

rue. On nous mène en bateau. Nous ne savons pas si et quand nous allons déménager. Et où aller en attendant ? Mon appartement est dans un état de vétusté que l'on ne peut pas imaginer. On chauffe une seule pièce. Les fils électriques traversent les pièces.

Et puis, c'est bruyant, on ne peut plus dormir ». Par ailleurs, certains bâtiments ont été repeints l'an passé : « Ceux qui devaient être abattus... Allez comprendre ! »

Le 8 mars, Christine Roimier adressait une lettre à Mauricette Mézières, lui signalant que la

concertation avec les locataires allait se faire ainsi que l'organisation de visites individuelles auprès de chacune d'entre eux. « Mais quand ? »

Michèle DEVILLARD